



AVIS DU GROUPE DE TRAVAIL " TRANSPORTS, DEPLACEMENTS ET POLITIQUE DE LA VILLE "

Rédigé par
Laurence BRIFFA, Vice-Présidente en charge du groupe

la Politique générale des Transports CASA

AVIS proposé au vote de l'assemblée plénière du conseil de développement réunie
le 26 avril 2018

SOMMAIRE

1. *Le développement de l'offre de transports urbain sur le secteur d'Antibes, pour préfigurer le réseau qui sera associé au bus-tram*
2. *La modulation de l'offre de services pour répondre aux besoins de déplacements*
3. *Le développement du covoiturage dynamique : 3.1-Ridygo, 3.2-Instant System, 3.3-Klaxit*
4. *Le développement du vélo à assistance électrique & IKV*
5. *L'intermodalité*
6. *La création de parcs relais le long de la voie du bus-tram*
7. *Le télétravail : 7.1-JCE ASA*
8. *Développer la marche à pied, et les aménagements piétonniers*
9. *Communauté Vélo Sophia*

Annexes

1. – DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE DE TRANSPORT URBAIN SUR LE SECTEUR D'ANTIBES, POUR PRÉFIGURER LE RÉSEAU QUI SERA ASSOCIÉ AU BUS-TRAM

- Oui pour le développement de l'offre de transport urbain sur le secteur d'Antibes, mais pourquoi limiter celui-ci uniquement sur ce secteur ?
- Quid du reste du territoire, jusqu'à Sophia Antipolis, par exemple ? Puisque le bus-tram reliera Antibes à Sophia.
- Présentation « *Restructuration du réseau Envibus* ».
- Il faudrait que les transports en commun soient plus fiables, plus efficaces et accessibles, qu'ils aient de meilleurs services ; afin de transférer l'usage des voitures vers celui des transports en commun.



2. – MODULATION DE L'OFFRE DE SERVICES POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DE DÉPLACEMENTS

- Nécessité d'avoir accès aux résultats d'enquêtes et statistiques des services de la **CASA**, sur l'évaluation des déplacements sur le territoire, et les retours d'expérimentation des usagers ; afin de connaître réellement leurs besoins :
 - **Des véhicules autonomes** → Assez bien acceptés
 - **La navette Icilà** → Toujours très utilisée
 - **La navette Illico RESTO**, pendant les pauses déjeuner → Quasiment pas utilisée
 - **Sophia STOP** : pratique de l'auto-stop encadré, pour effectuer le dernier kilomètre → Peu connu
- Comme pour la ligne du 230, Nice->Sophia, pourquoi ne pas créer des lignes grands axes, avec Grasse->Sophia, Cannes->Sophia ?
- Sur l'A8, il faudrait créer des voies dédiées aux bus (*Mais pas sur la Bande d'Arrêt d'Urgence*), sur de réelles voies côté gauche) ; pour le covoiturage et les taxis. Comme à Los Angeles, où cela existe depuis nombreuses années.
- Via le nouveau **Pôle Métropolitain Ouest06**, pourquoi ne pas regrouper toutes les AOT(U) en une seule AOT Ouest06, afin que tout soit cohérent : un seul titre de transport, pas d'attente entre deux changements de secteurs
- Besoin d'uniformiser les titres de transport via un seul support ; comme la création du **Compte Mobilité**, à **l'Agglomération Mulhouse-Alsace**, par exemple ; info détaillée en **Annexe 1**

3. – DÉVELOPPEMENT ET DÉMOCRATISATION DU COVOITURAGE DYNAMIQUE



Depuis maintenant plusieurs années, le covoiturage ne cesse de se développer, notamment pour le covoiturage moyenne et longue distance (Via BlablaCar), s'étant même démocratisé. Cependant, le covoiturage courte distance ou de proximité se fait plus timide, avec l'éclosion de plusieurs solutions, fonctionnant différemment, ne facilitant pas la création d'une « masse critique », un enjeu névralgique du covoiturage.

En France, le covoiturage domicile-travail ne représente qu'environ 3 % des déplacements domicile-travail. Dans le cadre de l'amélioration des déplacements, le Département des Alpes-Maritimes s'est mobilisé sur cette question, en partenariat avec la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse, la Métropole Nice Côte d'Azur, la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'ADEME.

Ainsi, un appel à projets « **Solution de covoiturage dynamique** » s'adressant aux entreprises, auto-entrepreneurs ou aux associations, a été lancé par le Département, afin de mettre en avant des solutions de covoiturage dynamique sur l'ensemble du département, incluant Monaco, en « **labellisant** » les applications de covoiturage répondant aux besoins du territoire.

Les lauréats « **labellisés** » ont été gratifiés d'un prix dans le cadre de cet appel à projets, remis le 5 avril 2018 par Charles-Ange GINESY (Président du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes), en présence notamment de Jérôme VIAUD (Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse), Gérard DELHOMEZ (Vice-Président de la CAPG, en charge des déplacements), Thierry OCCELLI (Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, en charge des déplacements) ; et bénéficieront d'une communication institutionnelle de l'ensemble des partenaires, courant 2018.

- 1^{er} prix : **INSTANT SYSTEM** - pour son application Boogi www.boogi.fr
- 2^{ème} prix : **SCITY.COOP** - pour son application RidyGo www.ridygo.fr
- 3^{ème} prix : **KLAXIT** - ex-WayzUp www.klaxit.com

A noter que ces trois lauréats sont interopérables et que les deux premiers sont sophilopolitains !

Egalement, Boogi et Ridygo axent leurs services autour de la multimodalité ; Ridygo, plus précisément sur l'économie sociale et solidaire, avec des chèques covoiturages pour entreprises. Et la start-up Klaxit, est plutôt tournée vers le monde des zones d'activités des entreprises. (Voir pages suivantes).

○ Multi sources, dont Ecobiz du 9 avril 2018 - Voir Annexe 2

○ NB : Il existe aussi, un covoiturage entre parents (Cmabulle, Zouzoucar) ; et les associations sportives et culturelles, sont intéressées par le covoiturage dynamique

3.1 – LE CHÈQUE COVOITURAGE BY SCITY.COOP LABELLISÉ « FRENCH MOBILITY » POUR ENCOURAGER LE COVOITURAGE DANS LES ENTREPRISES



A l'occasion de la matinée de l'innovation organisée le vendredi 26 janvier 2018 par **Elisabeth BORNE**, Ministre chargée des Transports, le Gouvernement a récompensé 13 solutions innovantes de mobilité dans les territoires, dont le projet **Chèque Covoiturage** qui est lauréat du prix « **French Mobility** ».

Chèque Covoiturage, projet porté par la **société coopérative Scity.coop** est lauréat « French Mobility » dans la **catégorie mobilité partagée**. Les Chèques Covoiturage sur le modèle des titres restaurant, permettent aux entreprises d'inciter leurs salariés à se déplacer autrement que seuls dans leur véhicule, en finançant tout ou partie de leurs trajets.

Simple pour l'employeur, ces chèques dématérialisés leur permettent une prise en charge financière des **trajets réellement effectués en covoiturage** par les collaborateurs. Utilisant la technologie Blockchain, Chèque Covoiturage peut être **interopérable entre différents opérateurs** et propose une **gouvernance coopérative** impliquant l'ensemble des parties prenantes du projet (Opérateurs, institutions, collectivités, ...). Il a été **expérimenté en Région PACA**, notamment auprès d'acteurs de l'**Economie Sociale et Solidaire**. La démarche présente un **fort intérêt pour les entreprises**, car elle peut être **intégrée dans le cadre des Plans De Mobilité** (PDM), et d'une politique d'achats responsables liée par exemple à une **stratégie RSE**.

L'objectif à travers cette offre est de répondre aux enjeux environnementaux et sociaux liés à la mobilité, et de contribuer aux changements des habitudes de déplacement pour réduire l'autosolisme (Une seule personne dans la voiture), et les émissions polluantes.

Cette première édition des prix « French Mobility » qui fait suite aux Assises nationales de la mobilité « *vise ainsi à **valoriser et encourager l'émergence de toutes les formes d'innovations au service d'une mobilité du quotidien** plus solidaire, plus soutenable, plus propre, plus partagée, plus connectée, plus intermodale.* » Le transport est aujourd'hui le premier secteur responsable des émissions de gaz à effet de serre en France. C'est aussi un secteur en pleine transformation, avec le développement des mobilités douces. Les innovations qui contribuent à la transformation de la mobilité au quotidien seront au cœur du projet de loi d'orientation des mobilités, actuellement préparé par le Ministère des Transports .

- [Chèque Covoiturage de Scity.Coop labellisé « French Mobility », pour encourager le covoiturage dans les entreprises](#)
- [BA06 event - Elevator Pitch - Ridygo by Scity Coop 2018](#)



3.2 – LANE, LE COVOITURAGE PAS PAREIL D'INSTANT SYSTEM



La start-up basée à Sophia Antipolis teste un service domicile-travail développé notamment avec une autre start-up **Ecov**, ainsi qu'avec la **Métropole de Lyon** qui s'exonère de la mise en relation habituelle. Une nouvelle façon d'adresser les besoins de mobilité. Sans jeu de mots, c'est ce qui s'appelle passer à la vitesse supérieure. Alors qu'elle développe un système de co-voiturage dynamique, qu'elle adresse aussi bien le BtoB que le BtoC, Instant System en rajoute une couche dans la façon d'adresser les besoins de mobilité.

En alliant le savoir-faire d'**Ecov - une start-up de l'ESS** (Economie Sociale et Solidaire) - en matière de **mobilier urbain dédié au covoiturage**, et l'expertise d'Instant System en matière d'**intermodalité**, les deux startups ont ainsi mis au point Lane, un service qui reprend les codes du co-voiturage dynamique. Sauf qu'ici c'est la mise en relation qui joue la carte de l'innovation.

Quand le mobilier urbain s'en mêle

Concrètement, Lane s'appuie sur trois éléments. Tout d'abord, **des lignes de covoiturages ont été définies à heures fixes**, le matin au moment de l'embauche, de 6h30 à 8h30 et le soir de 16h à 19h. Sur la route, aux extrémités de chaque ligne, des stations de covoiturage sont installées. Leur rôle : permettre aux conducteurs et aux passagers de se retrouver, sans gêner la fluidité du trafic.

C'est pour réserver que la start-up innove : si cela peut se faire via l'application dédiée, c'est également possible via des bornes connectées dans les stations ; ce qui **permet aux personnes non équipées de smartphone de pouvoir acheter leur ticket de covoiturage**.

Connectés à l'application, **les panneaux lumineux disposés le long des routes, informent** le conducteur que des covoitureurs sont prêts à faire la route avec eux, tandis que ces mêmes panneaux préviennent le passager de l'arrivée du covoiturage demandé. Ou, comment tirer profit d'un mobilier urbain connecté, évidemment réactif et visible depuis la route ?

Testée pour être approuvée

Développée avec la **Métropole de Lyon** et la **Communauté d'Agglomération Pays d'Isère**, Lane est pour l'heure en phase de tests. Elle compte rassembler pour cela une communauté de bêta-testeurs conducteurs, puis se sera au tour de la création de la communauté bêta-testeurs usagers.

Une étape nécessaire pour les derniers réglages, mais qui est prévue pour être rapide, le déploiement grand public étant programmé pour le printemps.

Les lignes définies sont au nombre de trois, liant **Bourgoin-Jallieu et Lyon** via trois sorties que sont Lyon-Mermoz, le parc technologique de St Priest et l'aéroport Lyon Saint-Exupéry.

« *Ce corridor est très fréquenté* » explique **Yann Hervouët**, le PDG d'Instant System qui emploie 27 personnes pour un chiffre d'affaires de 1 M€. « *Les stations aménagées grâce au savoir-faire d'Ecov permettent aux voitures de s'arrêter et aux passagers d'attendre en toute sécurité. Le passager a déjà prépayé son trajet et le conducteur est crédité automatiquement* ». Financé par le fonds Feder et l'Ademe à hauteur de 1,5 M€, Lane est, assure Yann Hervouët, le « *projet le plus ambitieux en matière de mobilité en France* ».

○ Source : [Marseille La tribune du 8 mars 2018](#)



3.3 – DE WAYZUP À KLAXIT : DU LABORATOIRE À LA DÉMOCRATISATION DU COVOITURAGE QUOTIDIEN



- *LinkedIn : [Extrait : Covoiturage domicile/travail : pour motiver les salariés, WayzUp propose des trajets gratuits](#)*

« D'abord testé en 2014 sous la forme d'un chèque covoiturage dans nos entreprises clientes, c'est finalement en 2017 que nous avons déployé ce mécanisme de cofinancement à grande échelle. D'abord par un [éco-bonus covoiturage](#) dans nos entreprises clientes, puis avec notre [opération de gratuité du covoiturage pour les détenteurs de pass transport dans 9 villes de France](#) et enfin avec Ile-de-France Mobilités, qui offre 2€ pour chaque trajet covoituré et [Orléans Métropole, qui finance pendant 6 mois la gratuité des covoiturages sur l'application](#) », dit **François FANTIN**, Responsable Développement Sud-Est.

- *La Tribune : [Covoiturage domicile/travail : pour motiver les salariés, WayzUp propose des trajets gratuits](#)*
- *France3 Régions : [Pollution : les entreprises de la vallée de l'Arve favorisent le covoiturage domicile-travail](#)*

A l'image de ce que réalise [Klaxit dans la Vallée de l'Arve](#) (Avec plus de 2500 trajets disponibles par jour et plus de 60 entreprises partenaires) ou à [Saint-Quentin en Yvelines](#) (Avec Renault Guyancourt, le Groupe La Poste, Europcar et le Crédit Agricole), la start-up est réellement spécialisée dans la collaboration avec les entreprises pour une réelle efficacité du covoiturage domicile-travail ; avec plus de 105 000 trajets disponibles tous les jours sur l'application. C'est par le biais des entreprises et/ou des zones d'activités qu'ils peuvent mettre en place leur double démarche :

- [Un outil technologique 100% orienté sur les trajets domicile-travail](#), et prenant donc en compte les problématiques du quotidien (horaires variables, détours, partage de frais régulier, ...), grâce à un algorithme auto-apprenant.
 - [Un accompagnement des entreprises et des salariés](#) pour effectuer le changement de mentalité nécessaire, de l'auto-solisme au covoiturage régulier.
- [Le Covoiturage débarque à la Plaine Image](#) - YouTube, le 18/04/2018. La Plaine Image près de Tourcoing (59), est un cluster dédié aux métiers de l'image numérique et des industries créatives. Il accueille plus de 100 structures de cette filière et compte actuellement 1520 salariés, chercheurs, étudiants.

4. – DÉVELOPPEMENT DU VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE ET IKV

- Il y a en France et dans les Alpes-Maritimes, des aides à l'achat des VAE ; mais pas sur la CASA.
- Beaucoup d'actifs sont intéressés par ce mode de déplacement non polluant et pratique d'utilisation, qui évite nombreux bouchons, lors des déplacements domicile-travail ; sans devoir prendre une douche à l'arrivée ; qui demande donc peu d'infrastructures au sein des entreprises, à part l'installation de prises électriques, et des emplacements de parcs à vélos, ayant moins d'emprise au sol que celle des voitures.
- Une **étude d'Evaluation de l'Ademe sur les services vélos** (09/2017), en ligne sur le site de Trivisa. Bons documents pour aller plus loin dans les réflexions : [Ademe, études et guides](#)
- Egalement, penser au déploiement de **l'Indemnité Kilométrique Vélo (IKV)**.

Pour rappel, l'IKV est une mesure mise en place en février 2016 qui **vise à inciter financièrement les salariés à se rendre au travail sur un deux-roues non motorisé**. Concrètement, les salariés qui pédalent pour aller travailler sont indemnisés à hauteur de **0,25 € du kilomètre, dans la limite de 200 € par an** (non imposables). **L'employeur, lui, se voit exonérer de cotisations sociales, également dans la limite de 200 € par an et par salarié cycliste.** L'IKV toujours dans les roues, et de plus en plus prisée !

- Source : Leparisien.fr [En Ile de France, l'IKV trace sa route](#)
- [La FUB* propose de rétablir la prime à l'achat du VAE](#)

*FUB : Fédération des Usagers de la Bicyclette



5. – L'INTERMODALITÉ

- Comme stipulé précédemment sur le volet covoiturage, certaines des start-up lauréates ont inclus l'intermodalité dans leur application ! On ne peut pas parler d'open data et de différents modes de transports, sans parler intermodalité. C'est l'optimisation des différents modes de transports au quotidien, pour une meilleure fluidité de la circulation routière.
- Nous avons besoin une vision de refonte de la circulation, pour de meilleurs maillages cohérents, avec Envibus, Transports A la Demande (TAD), Lignes d'Azur, ... pour palier au dernier kilomètre.
- Il faut anticiper et organiser bien en amont, l'intermodalité
- Quelle est la répartition actuelle des déplacements, en pourcentage, entre : le vélo, les Transports en Commun, les voitures particulières, les deux roues motorisées, la marche à pied
 - Mettre à jour l'[Enquête Ménage et Déplacements des Alpes-Maritimes](#) de 2009. Y en a-t-il une plus récente ?
[Résultats de l'EMD 06 transmis en sept.2011](#)
- D'autant plus, avec une démographie accrue avec plus de 1000 salariés sur Sophia chaque année ! Si cela continue à ce rythme, comment va-t-on circuler à Sophia. D'autant plus, avec la venue de [l'Open Sky à Valbonne](#) ! Cela va être une frénésie, avec la ZAC de 150 000 m² !
- Quid du téléphérique ? Ce projet est-il toujours dans les cartons ?

NB : penser également, au Bureau des Temps ([Annexe 3 : le Bureau des Temps](#))



6. – CRÉATION DE PARCS RELAIS LE LONG DE LA VOIE DU BUS-TRAM

Les parcs relais sont nécessaires le long de la voie du bus-tram, afin que les automobilistes puissent se déplacer sur le grand axe majeur d'Antibes <-> Sophia ; en attendant que des solutions alternatives au dernier kilomètre se mettent en place :

- Véhicules autonomes
 - Usage démocratisé du VAE, avec création de parcs à vélos et possibilité de mettre les vélos dans le bus-tram et/ou dans les bus
 - Il faudrait que les communes se mettent d'accord et créent des parcs relais par zone et par mode, en complément des transports en commun, et des parcs à vélo
- Pour se déplacer plus facilement entre la Ville d'Antibes et la technopole sophilopolitaine.



7. – LE TÉLÉTRAVAIL

- Le télétravail apparait comme une des solutions à la réduction des embouteillages, par les non-déplacements. Des réflexions, des tests et mises en place sont en cours actuellement, auprès des entreprises de Sophia. Un atelier organisé par la **CCI Nice Côte d'Azur** et un autre a été coordonné par la **JCE ASA*** le 30 mars 2018 (*Voir page suivante*).
- Une réelle alternative aux déplacements domicile-travail. D'ailleurs, la **télépépinière Starteo** à Châteauneuf-de-Grasse, créée par la **CASA**, fut un des précurseurs sur cette thématique, afin d'éviter que les salariés des communes de l'arrière-pays ne s'engouffrent dans les trajets quotidiens domicile-travail, vers la technopole.
- Déjà en 2008-2009, lors de la mise en place du Plan de Déplacements Inter-Entreprises *Sophia Mobil'* (*Représentant 13 entreprises et 5000 salariés, à l'époque*), des tentatives avaient été réalisées par des entreprises telles que SAP, Amadeus, Inria, qui continuent dans cette démarche.
 - [Articles du télétravail via GreenCode.fr](#)

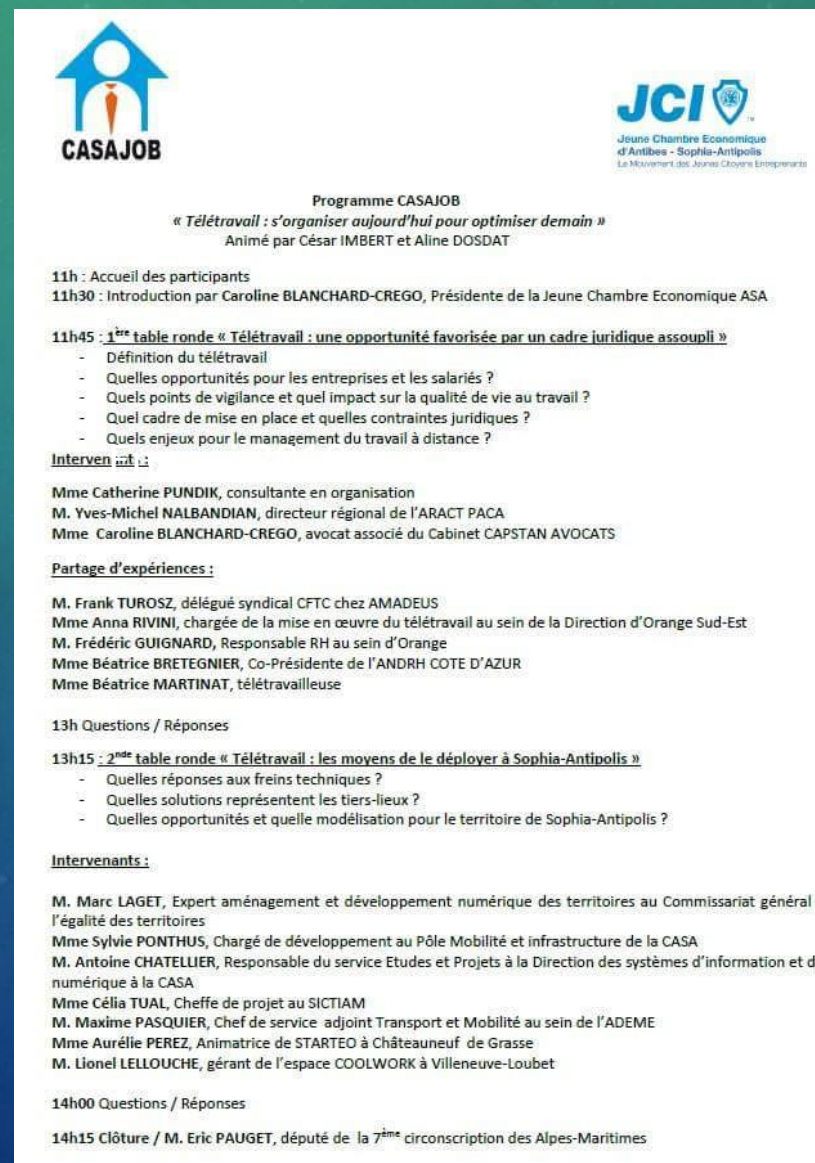
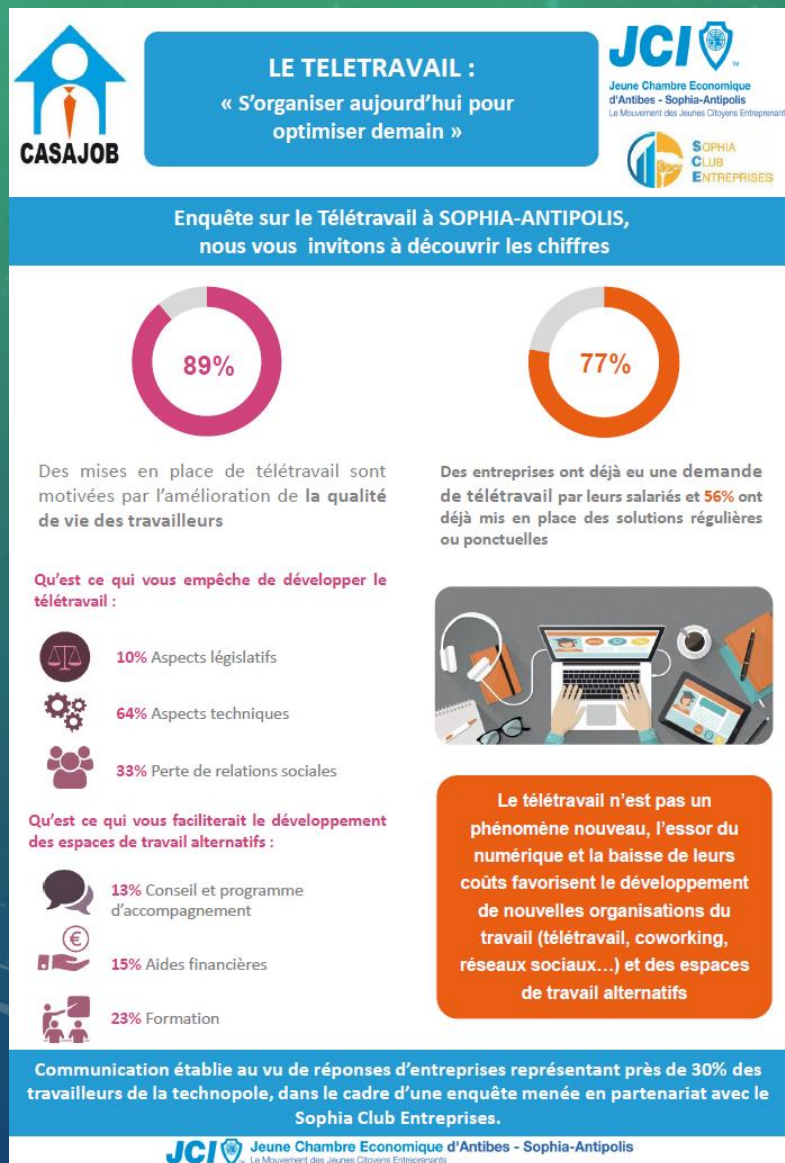
*JCE ASA : Jeune Chambre Economique Antibes Sophia Antipolis

Annexe 3 : le Bureau des Temps



7.1 – LE TÉLÉTRAVAIL PAR LA JCE ASA

En mai 2010



En mars 2018



8. – DÉVELOPPER LA MARCHÉ À PIED, ET LES AMÉNAGEMENTS PIÉTONNIERS

- Par exemple, marcher du Lycée Régional Simone Veil (1265, *Route de Biot*), vers le stade de foot Léon Chabert de Valbonne, à pied, relève d'une extrême dangerosité ! Et c'est pourtant ce que font les jeunes qui sortent du Lycée quand ils vont au stade
 - Il faudrait créer des trottoirs à cet endroit
- Egalement, il manque des abris bus. Beaucoup ont été supprimés à Biot, à cause de l'arrêt du marché avec JC Decaux ; depuis que les publicités sur les abris-bus sont interdites.
 - On pourrait même avoir des abris-bus à panneaux solaires : avec des affichages des informations en temps réel (*Arrivée du bus n° 123, dans 6 min*). Ou bien, envisager s'il est possible que la Mairie, ou une entreprise, fasse de la publicité sur ces mobiliers urbains ?

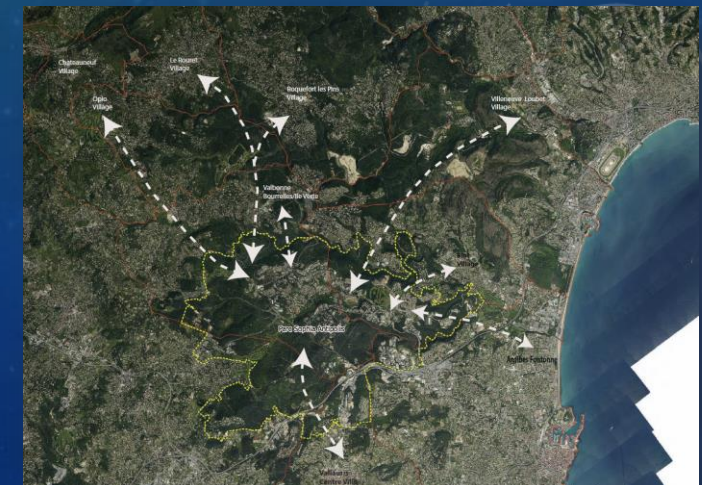
9. – COMMUNAUTÉ VÉLO SOPHIA

Le vélo comme mode de transport au quotidien.

- Il faudrait créer un axe principal de pistes cyclables, avec des maillages secondaires ...
- Depuis sa création en sept.-2016 et faisant suite à la signature d'une convention entre la **CASA** et deux associations qui promeuvent le vélo, comme mode de transport au quotidien : **Choisir Initiatives Vélo** et **TraViSA**, est née la **1^{ère} Communauté d'usagers du vélo à Sophia : VéloSophia**. Elle dénombre actuellement 295 membres sur la plateforme de communication : Slack VéloSophia ! Un réel engouement et une excellente communication tant entre ses membres, qu'avec les agents de la CASA en charge de la mobilité douce, qui sont très réactifs et répondent vraiment aux besoins des cyclistes ; sinon, les informent des avancées.
- Et afin de fédérer tous les maralpins à l'usage du vélo, VéloSophia est en train de monter un grand rassemblement, sur Antibes (Date 2018 à confirmer) : « **Convergence Azuréenne** ». Détails à venir.
 - Octobre 2017 : convergences à Vic-la-Gardiole (34) à Vélo, entre Sète et Montpellier
 - Plus de 200 parlementaires de tout bord, appellent le gouvernement à mettre en place un Plan national Vélo (JDD du 21/04/2018)

NB : Voies cyclables à Sophia & travaux RTE en cours : **annexe 4**

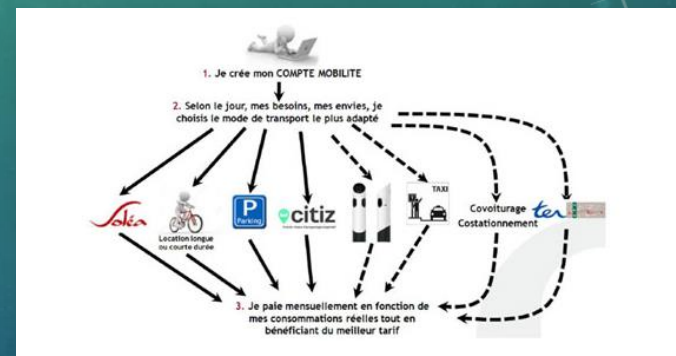
Principaux axes
empruntés à vélo,
vers Sophia



ANNEXE 1

- **Le Compte Mobilité** : application créée à la **Communauté d'Agglomération de Mulhouse-Alsace**, commune à tous les transports. **C'est une première en Europe !** Changer de modes de transports selon les envies des citoyens : flotte de vélo, Transports en Commun, auto-partage, via un seul support : son Smartphone qui sert de ticket unique et multimodal ! A venir en sept.2018 : parking, TER.

- INNOVATION : C'EST PARTI POUR LE COMPTE MOBILITÉ !
- PRENEZ PART À UNE EXPÉRIMENTATION UNIQUE : LE COMPTE MOBILITÉ !
- COMPTE MOBILITÉ M2A : UNE PREMIÈRE EN EUROPE
- Compte mobilité m2A : une première européenne



- Lors du forum des interconnectés le 6 décembre 2017 qui a réuni 900 participants autour des enjeux du numérique et de la Smart City, **Mulhouse Alsace Agglomération** a obtenu le Label dans la catégorie "**Vie Quotidienne #Mobilité**" pour le projet du **Compte Mobilité**, une 1ère européenne ! Cette démarche initiée dès 2015 est le fruit d'un travail innovant de co-construction, entre tous les partenaires locaux qui offrent des services de mobilité (Soléa, JC Decaux, Citiz, Médiacycle, Citivia, Indigo...), les partenaires institutionnels et techniques (Ville de Mulhouse, Cityway/Transdev, Caisse des dépôts et consignations, Ministère de la transition écologique et solidaire) et surtout, avec les futurs utilisateurs.
- **Mobility as a Service** : Cette première expérience de mobilité est basée sur le modèle de Mobility as a Service (MaaS) :

Un seul compte pour toutes les mobilités,

Un seul paiement, selon sa consommation réelle, avec la garantie des meilleurs tarifs,

Une seule facture à la fin du mois, comme pour sa consommation d'eau, de gaz ou de téléphone,

Un suivi en temps réel de sa consommation, avec alerte si dépassement du budget fixé,

Sans engagement.

ANNEXE 3

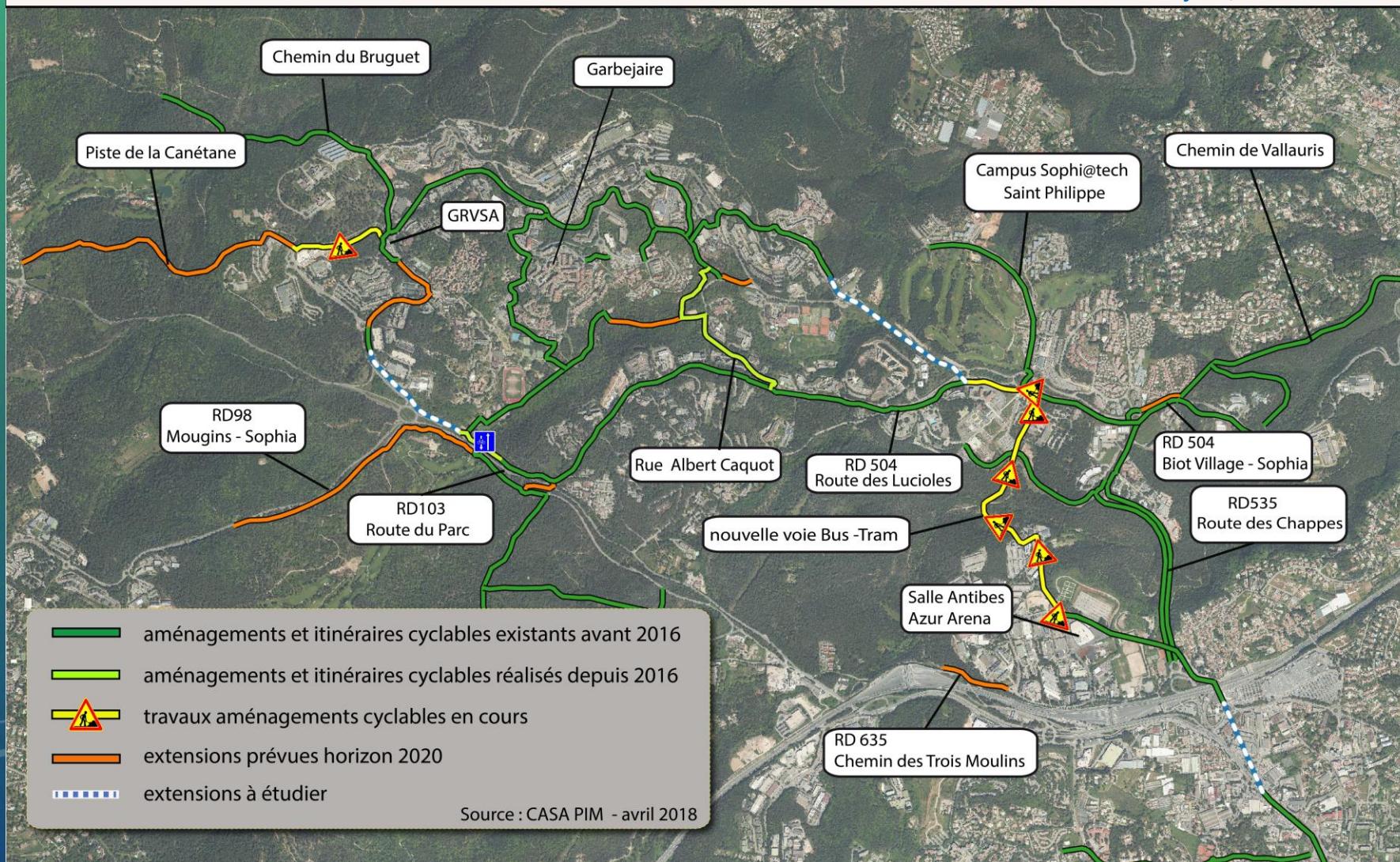
Une des solutions pour résorber le trafic, serait de créer un **Bureau des temps**, comme à la **Mairie de Turin** et à **Lille Métropole** : décaler de 10 minutes l'entrée au bureau, à l'école, etc.

Ce Bureau vise à *prendre en compte la question des temps individuels (loisirs, famille...), et collectifs (travail, déplacements...), pour mieux les articuler dans l'ensemble des politiques publiques (culture, sport, mobilité, urbanisme...).* Il s'agit par exemple de favoriser la mise en réseau des bibliothèques pour adapter les horaires d'ouverture ou encore identifier les grands générateurs de flux afin de limiter l'engorgement de la métropole aux heures de pointe.

- [Bureau des temps à Lille Métropole](#)
- [Rapport diagnostic temporel \(62 pages\)](#)

AMENAGEMENTS ET ITINERAIRES CYCLABLES EXISTANTS ET PROJETES SOPHIA ANTIPOLIS

Mise à jour, avril 2018



Travaux en cours, pour
cause d'enfouissement
des lignes RTE



Découvrez la carte du Plan vélo de
Sophia Antipolis et les extensions
prévues pour 2020

ANNEXE 5

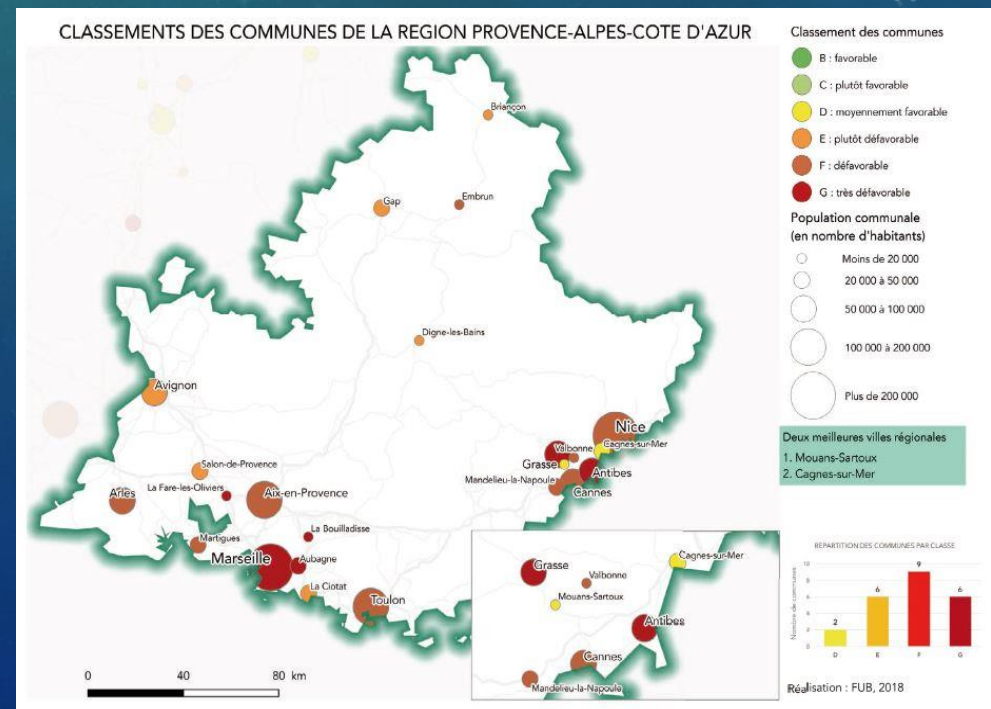
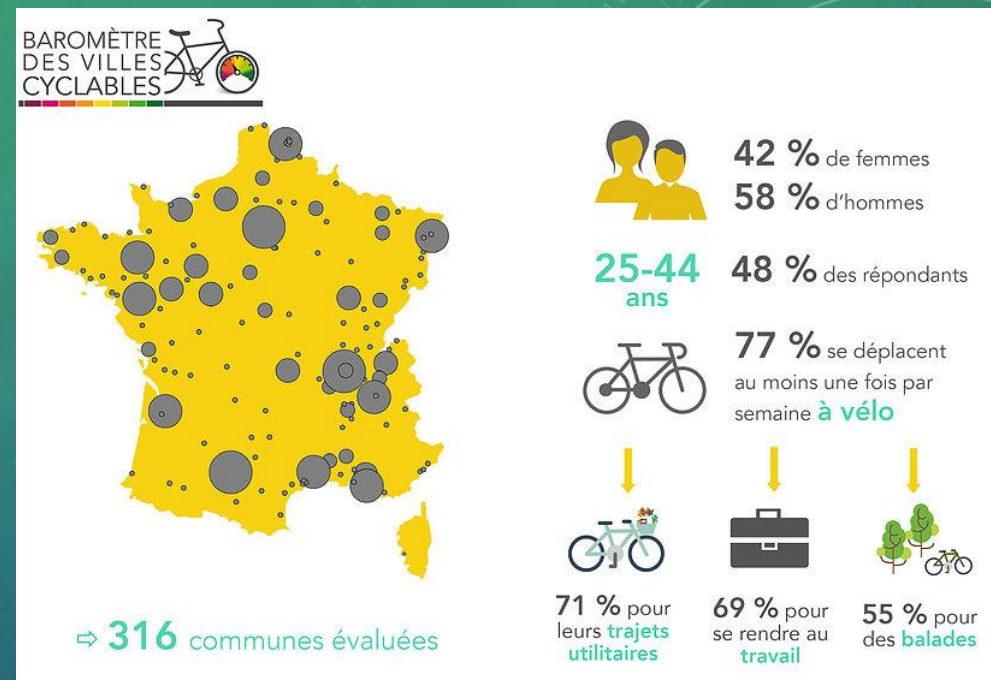


- Le **Baromètre des villes cyclables de la FUB** (*Fédération Nationale des Usagers de la Bicyclette, dont Trivisa fait partie*). Les résultats de la plus grande enquête sur le vélo jamais réalisée en France et la 2^{ème} d'Europe, ont permis d'évaluer **316 communes**, grâce aux **113 000 réponses** citoyennes !

www.parlons-velo.fr

- Dossier de presse (20 pages. PACA en page 18) : les résultats de l'édition 2017 du Baromètre des villes cyclables sont sans aucune ambiguïté : **les villes françaises ont des efforts significatifs à faire pour permettre à leurs habitants de se déplacer à vélo confortablement et en sécurité**. La future Loi d'orientation des mobilités doit donner une impulsion nationale aux politiques cyclables locales. En particulier, **le Plan vélo** annoncé par la Ministre des Transports doit inciter les villes de France à enfin investir sérieusement dans les infrastructures cyclables.

- FUB : Parlons vélo (10 pages)



CONCLUSION

Pour conclure : la Politique générale des Transports, ne concerne pas et ne se base pas sur un seul mode de transport alternatif au véhicule personnel ; mais elle est un ensemble de solutions, **un bouquet de possibilités à utiliser alternativement selon chacune de nos situations**, pour une meilleure circulation des biens et des personnes.

MERCI DE VOTRE ATTENTION !

Laurence Briffa

Vice-Présidente du groupe de travail Transports,
Déplacements et Politique de la Ville,
Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis

Contact : greencode.lb@gmail.com

Tél : 06 15 64 99 09